



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

accès aux soins

Question écrite n° 35733

Texte de la question

M. Philippe Vuilque attire l'attention de M. le Premier ministre sur l'aide médicale d'État. Les projets de décret relatifs à la réforme de l'AME ont été vigoureusement critiqués par le conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance maladie qui leur a opposé un avis défavorable. L'ensemble des observateurs avait déjà dénoncé les mesures gouvernementales qui vont accentuer la misère sanitaire, sociale et humaine des personnes bénéficiaires, dont il faut rappeler qu'elles incluent presque 20 % d'enfants. Bien qu'il sache que l'avis de la CNAM n'est que consultatif, il lui demande s'il a l'intention de revenir sur ces décrets qui font l'unanimité contre eux.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Vuilque](#)

Circonscription : Ardennes (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35733

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 mars 2004, page 1927